LOT 04 – REVETEMENTS SOL & PAROIS - PEINTURE

0	03/08/2026	Edition initiale	A. QUEYROI	
Indice (En lettres sauf 1er indice qui est 0)	**Date JJ/MM/AAAA**	**Objet**	**Rédigé par (Initiale prénom + Nom)**	**Vérifié par (Initiale prénom + Nom)**

PRESENTATION DU LOT 04 PR – REVETEMENTS DE SOL & PAROIS - PEINTURE

Le présent lot comprend les principaux travaux suivants :

Le CCTP du présent lot concerne entre autres tous les ouvrages intérieurs de revêtements muraux et de sol (hors protection murale PVC) et de peinture.

L'Entreprise devra prévoir dans son offre tous les travaux décrits ou sous-entendus pour une parfaite finition de l'ouvrage. Aucun supplément de prix ne sera accepté pour un quelconque oubli.

Nota : ⚠ **L'ensemble des ouvrages, des aménagements, des agencements, etc … devront impérativement respecter les normes PMR.**

Le présent lot comprend les principaux travaux suivants :

- Pose de polyane, scotch de protection des ouvrages
- Préparation des supports avant la pose des sols PVC
- Préparation des murs toutes hauteurs, ponçage, finitions des bandes et enduit…
- Fourniture et mise en œuvre de sols PVC selon plans, barres de seuils, etc…
- Fourniture et mise en œuvre des peintures tout support, toiles de verre, etc…
- Fourniture et mise en œuvre des peintures de plafonds
- Etc.

Autres précisions et détails dans le sommaire page (s) suivante (s).

Nota : ⚠ **L'Entrepreneur du présent lot devra impérativement prendre connaissance de la totalité des descriptifs des autres lots, pour prendre en considération les interventions communes et les demandes de réservations, etc…**

Il devra prendre également de l'ensemble des documents et des plans de l'équipementier SCANNER SIEMENS

S O M M A I R E

1. TRAVAUX PREPARATOIRES 5

1.1 ETAT DES LIEUX 5
1.2 ETUDES ET EXECUTION 5
1.3 CHARGES ET SURCHARGES 6
1.4 PROTECTION INCENDIE 6
1.5 ACCESSIBILITE PMR : 6
1.6 INSTALLATION DE CHANTIER – BASE VIE 6
1.7 ALIMENTATION EN EAU DU CHANTIER 7
1.8 COFFRET ELECTRIQUES ET ECLAIRAGE DE CHANTIER : 7
1.9 ACCES CHANTIER : 8
1.10 CLOTURES DE CHANTIER & SIGNALETIQUE 8
1.11 BENNES 8
1.12 NETTOYAGE CHANTIER 8
1.13 E.P.I 9
1.14 TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS 9

2 DEPOSE DES REVETEMENTS DE SOL 9

3 PROTECTION DES OUVRAGES AVANT PEINTURE 9

4 PREPARATION & PEINTURE DES MURS 10

5.1 PREPARATION DES MURS ET POSE TOILE DE VERRE : 11
5.2 MISE EN PEINTURE DES MURS APRES POSE DE LA TOILE DE VERRE 11

5 PEINTURE DES POTEAUX – DES RETOMBEES ET JOUES 12

6 PEINTURE DES PORTES ET HUISSERIES BOIS 13

7 PEINTURE DE SOL 13

8 PREPARATION SOLS ET POSE REVETEMENT PVC 13

8.1 PREPARATION DES SOLS AVANT POSE NOUVEAUX SOL PVC 14
8.2 POSE REVETEMENT DE SOL PVC + REMONTEE EN PLINTHES 14

9 NETTOYAGE DE CHANTIER 15

1. TRAVAUX PREPARATOIRES

1.1 Etat des lieux

L'entrepreneur devra se rendre compte de la situation des lieux et de la nature des travaux à exécuter. Il devra donc, sur place, vérifier et compléter sous son entière responsabilité, les renseignements fournis par les dessins et les divers documents.

L'entrepreneur du **lot 01 Gros Œuvre** procédera avant tout commencement de travaux et la prise de possession des locaux à un **constat d'état des lieux.**

Ce constat concerne aussi bien, le bâtiment au niveau des zones travaux (niv -1, niv-2) et les ouvrages existants (intérieurs et extérieurs selon la nature des travaux), les voiries alentours, la zone chantier, la zone bennes, les accès chantier, etc...

Les frais sont à la charge du **lot 01 Gros Œuvre**.

Ce constat sera établi et diffusé à la maîtrise d'œuvre pendant la durée de préparation de chantier, sous format électronique et en couleur.

1.2 Etudes et exécution

Les plans projet sont donnés dans le dossier de consultation à titre indicatif et seront complétés, à la charge de l'entreprise, par des plans d'exécution,

L'Entrepreneur fournira tous les éléments d'étude, notes de calcul, plans de fabrication, épures au Maître d'œuvre et au Contrôleur technique avant démarrage de ses travaux.

L'Entrepreneur devra aussi rassembler toutes les informations auprès des autres Entreprises pour lui permettre d'établir ses plans d'exécution avec toutes les précisions indispensables.

Il appartiendra à l'Entrepreneur du présent lot de faire toutes les études techniques nécessaires à la réalisation de ses ouvrages.

Tous compléments d'études ou de prestations des autres lots liés à une adaptation où variante de l'entreprise sera à sa charge. Les études d'exécution seront soumises à l'agrément du bureau de contrôle et de la maîtrise d'œuvre avant toute fabrication où mise en œuvre.

Ces plans devront tenir compte des toutes les réservations, feuillures, etc. de tous les lots et faire également l'objet de vérification et visa par toutes les entreprises avant exécution. Le titulaire du lot remettra obligatoirement pendant la phase de préparation de chantier et avant l'exécution des travaux, un dossier complet de réalisation de tous ses ouvrages comprenant :

- Respect des plans de réservations et préconisation de l'équipementier (SIEMENS).
- Plan de construction des ouvrages tels que cloisons...
- Plan de nivellement et revêtements de construction des ouvrages tels que murs, dallage, béton...
- Les références, marques, types, échantillonnage, fiches techniques de tous les matériels utilisés.
- Les modes opératoires spécifiques pour la réalisation de ces ouvrages.
- Tous ces éléments seront établis sous la forme d'un dossier de synthèse reprenant l'ensemble de ces points :
- 2 exemplaires seront remis au Maître d'œuvre pour visa,
- 1 exemplaire sera remis au Bureau de Contrôle pour avis
- Etc..

1.3 Charges et surcharges

L'entrepreneur titulaire du présent lot devra prendre en compte l'ensemble des sujétions liées aux efforts et charges résultant de l'ensembles des autres lots et en particulier en ce qui concerne les bloc-portes, les faux-plafonds, les gaines et réseaux, les équipements techniques et leurs supports, etc.

1.4 Protection incendie

L'entrepreneur devra tenir compte pour l'exécution de la règlementation de Sécurité Incendie.

1.5 Accessibilité PMR :

L'entrepreneur devra tenir compte pour l'exécution de la règlementation accessibilité.

⚠ **L'ensemble des ouvrages, des aménagements, des agencements, etc … devront impérativement respecter les normes PMR.**

1.6 Installation de chantier – Base vie

Les installations et replis de chantier seront à la charge du présent **lot 01 Gros Œuvre** qui assurera la **gestion et l'entretien** au sein du marché.

Il aura à charge de réaliser le Plan d'Installation de Chantier et le faire valider par le Maître d'Ouvrage, du Maître d'œuvre et le Coordonnateur SPS.

L'installation de la base vie sera réalisée dans les locaux du niv-1 bâtiment des Urgences (anciennes salles NRI)

Cette base vie comprendra par la mise à disposition :

- Un bloc sanitaire (WC + LAVABO)
- Une salle réfectoire – vestiaires sera équipé de :
 Casiers vestiaires et bancs
 1 Réfrigérateur
 Tables, chaises
- L'entretien et le nettoyage de la base vie est à charge du **lot 01 Gros Œuvre**.

1.7 Alimentation en Eau du chantier

L'entrepreneur du **lot 01 Gros Œuvre** devra l'alimentation en eau du chantier. Cette alimentation comprendra une vanne de coupure, le déploiement de tuyaux.

L'alimentation en eau sera neutralisée tous les soirs ainsi que les week-ends.

Il en devra la maintenance, cette alimentation ne comprendra aucune fuite.

Nota : Tous niveaux chantier concernés

1.8 Coffret électriques et éclairage de chantier :

L'entrepreneur du **lot 03 Electricité** devra l'installation de de coffret de chantier et l'éclairage et le raccordement au réseau électrique

Cette installation comprendra des interrupteurs de coupure, les protections électriques réglementaires de coupure, les mises à la terre, la câblerie nécessaire…

Les coffrets de chantier seront parfaitement étanches, le PC en nombre suffisant et de puissances adaptées au besoin des autres lots

Il en devra la maintenance et l'adaptation de ces installations.

Ces installations de chantier seront contrôlées par un Contrôleur technique au choix de l'Entrepreneur du **lot 03 Electricité** qui fera objet d'un PV de contrôle des installations qui sera remis au: Maître d'Ouvrage, du Maître d'œuvre et le Coordonnateur SPS

Nota : Tous niveaux chantier concernés

Nota : Les entrepreneurs de différents lots fourniront leurs demandes de besoins de puissance et d'alimentation au **lot 03 Electricité**.

1.9 Accès chantier :

Extérieur :

Les itinéraires de circulation des véhicules desservant le chantier seront impératifs et donnés par le Maître d'ouvrage et pourront être modifiés à tout moment. L'Entrepreneur ne pourra élever aucune protestation dans le cas de changement de ces itinéraires, que cela provienne du Maître d'ouvrage ou d'autres autorités.
L'Entrepreneur devra se conformer aux dispositions particulières de sécurité relatives à l'entrée et à la sortie de véhicules ainsi qu'aux horaires définis.

Itinéraire prévisionnel : Entrée parking SILO rue Fernand Cerveaux >>> Quai 2 HRD

Intérieur :

Pour Niveau-2 et Niveau -1 Urgences :

L'accès au chantier intérieur par les circulations niv-2 et par les sas de confinement dans la zone travaux qui devront en permanence resté fermés.

L'entrepreneur du **lot 02 Menuiserie intérieur** devra la réalisation, la maintenance et la dépose de ces SAS de confinement.

1.10 Clôtures de chantier & Signalétique

L'entrepreneur du présent **lot 01 Gros Œuvre** devra la mise en place des clôtures extérieures de chantier de type HERAS ou techniquement équivalent, d'une hauteur minimum de 2m, en périphéries des zones affectées par les stockages, les installations de chantier et les accès.

Les clôtures seront liaisonnées ensembles et seront vérifiées chaque jour,

Les clôtures servant d'accès seront fermées par des chaines et cadenas à codes

1.11 Bennes

Non prévu pour ce lot

1.12 Nettoyage chantier

Le titulaire est responsable de ses propres déchets. Il devra le nettoyage du chantier suite et durant ses travaux, devra l'évacuation de tous ses déchets par containers étanches et le maintien du chantier dans un état de propreté.

Après l'exécution des travaux, avant livraison, l'entreprise devra un nettoyage extérieur particulièrement sur les extérieurs.

1.13 E.P.I

Le personnel de l'Entreprise devra porter et utiliser les EPI (Équipements de Protection Individuels) adaptés aux travaux.

Cela comprend entre autres harnais, casques, gants, lunettes, masques, combinaisons, etc

1.14 Travaux par points chauds

Un permis feu sera délivré quotidiennement sur demande de l'Entreprise auprès du **SERVICE SECURITE INCENDIE du CHU de REIMS**, pour tous les travaux avec points chauds et poussières.
L'Entreprise devra mettre ses propres moyens incendie de première intervention pour ces travaux avec points chauds et devra mettre à disposition de son personnel un moyen d'alerte type : **Téléphone portable**

2 DEPOSE DES REVETEMENTS DE SOL

Localisation : Zone travaux niv-1 du Bâtiment des Urgences.
Locaux concernés voir plan :

- Salle SCANNER
- Circulations B071500
- Prépa 1, 2 et 3 - B07029/30/31/32
- Décartonnage
- Déshabillage personnel
- Rangement matériel
- LT Scanner

3 PROTECTION DES OUVRAGES AVANT PEINTURE

Localisation : Zone travaux niv-1 Urgences Locaux :

- Avant toutes opérations de peinture, l'Entrepreneur devra réaliser la protection des ouvrages et des lieux avec du polyane, scotch de camouflage… et en maintenir l'état.

Liste non-exhaustive des protections à réaliser :

- Sol

- Rails périphériques faux-plafonds
- Rail lève malades
- Vitres
- Huisseries- Menuiserie
- Boitiers d'appel malade
- Installation fluides médicaux, y compris tuyaux
- Plaques de protection de portes, murs…
- Joints, étiquettes, signalétique des portes coupe-feux
- La signalétique ne pouvant être déposée
- Les grilles de ventilation ou désenfumage
- Goulottes électriques
- Etc…

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

4 PREPARATION & PEINTURE DES MURS

Localisation : Zone travaux niv-1 Urgences Locaux :

Salle de SCANNER
Salle de commandes
Cabines de préparation (x3)
Sanitaires PMR B071506A (x1)
Zone HALL SCANNER B071506
Local technique SCANNER SIEMENS B071506B et local technique Groupe Froid à créer par lot3
Circulation B071500 jusqu'à la double porte cf vers B071400 suivant plan de localisation

L'Entrepreneur devra une préparation soignée de la totalité des surfaces murales à peindre, recevant ou non une toile de verre et la mise en peinture des surfaces selon plan.

Rappel des principaux classements à respecter : Réaction au feu M1,

Nota : ⚠ ***Hauteurs variables selon la pose ou non de protections PVC murales et de portes par le Lot02 MEN INT, voir plan de ce lot.***

5.1 Préparation des murs et pose toile de verre :

Localisation Zone travaux niv-1 Urgences - Locaux :

Salle de préparation >>> entre protections murales et FP
Salle HALL SCANNER >>> Toutes hauteurs
Circulation B071500>>> entre protections murales et FP
Local technique SCANNER SIEMENS >>> Toutes hauteurs
Zone PMR >>> Cloison neuve 2 faces au-dessus protections murales

Mise en œuvre :

- Grattage et élimination de l'ancienne, finition par ponçage et aspiration
- Application d'un enduit de rattrapage et de finition, y compris bandes et visserie plaques de plâtre sur nouvelles cloisons et nouveaux doublages, etc…
- Dépoussiérage et lessivages des supports.
- Fourniture et pose soignée d'une toile de verre pré-peint préencollé sur l'ensemble des murs de la circulation.

 Type : *au choix du Maître d'Ouvrage*

- Faire reprise à l'enduit des joints entre les lès avant mise en peinture pour obtenir un rendu uniforme.

Nota 1: ***L'Entrepreneur proposa plusieurs choix de décors de toile de verre à la MOE, dont une lisse***

Nota 2: ***Autour des équipements ne pouvant pas être déposé les coupes et la pose devront être particulièrement soignée***

Nota 3 : ⚠ ***Pas de toile de verre des murs intérieurs des sanitaires et du local technique groupe froid***

5.2 Mise en peinture des murs après pose de la toile de verre

Localisation Zone travaux niv-1 Urgences - Locaux :

Salle de préparation >>> entre protections murales et FP
Salle HALL SCANNER >>> Toutes hauteurs
Circulation B071500>>> entre protections murales et FP
Local technique Scanner et local technique groupe froid >>> Toutes hauteurs toutes faces
Zone PMR >>> Cloison neuve 2 faces au-dessus protections murales

Mise en œuvre :

- Protection des ouvrages
- Fourniture et mise en œuvre par **application au rouleau de 2 couches minimum** de peinture acrylique satinée.
 Rendu final sans traces, ni nuances

Couleurs : à 2 ou 3 couleurs identiques au service IMAGERIE (en continuité) selon choix MOE selon nuancier

- Dépose de l'ensemble des protections d'ouvrage
- Retouches de finitions après retrait des protections.
- Evacuation des déchets en conteneurs fermés ou big-bag étanche.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

5 PEINTURE DES POTEAUX – DES RETOMBEES ET JOUES

Localisation Zone travaux niv-1 Urgences Locaux :
Cabines -Salle de préparation
Sanitaires PMR - Salle de préparation
HALL SCANNER >>> Zone rail lève malade

Mise en œuvre :

- Protection des ouvrages
- Fourniture et mise en œuvre par **application au rouleau de 2 couches minimum** de peinture acrylique satinée.
 Rendu final sans traces, ni nuances

Couleurs : à 2 ou 3 couleurs identiques au service IMAGERIE (en continuité) selon choix MOE selon nuancier

- Dépose de l'ensemble des protections d'ouvrage
- Retouches de finitions après retrait des protections.
- Evacuation des déchets en conteneurs fermés ou big-bag étanche.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

6 PEINTURE DES PORTES et HUISSERIES BOIS

Localisation Zone travaux niv-1 Urgences Locaux :
Portes et huisseries des portes repérées sur le plan correspondant

Mise en œuvre :

- Protection des ouvrages
- Préparations des supports neufs et existants : ponçage, et élimination de peinture existante, nettoyage, lessivage
- Application d'une couche d'impression sur fond dur en phase aqueuse et rebouchage éventuels à la pâte à bois
- Réalisation d'une peinture laque haute résistance à base de résine acrylique et alkyde, modifiée polyuréthane en phase aqueuse avec aspect satiné.
- Les couches d'impressions et de finitions bénéficieront du label NF ENVIRONNEMENT
- Teinte au choix du maître d'ouvrage

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

7 PEINTURE DE SOL

Localisation Zone travaux niv-1 Urgences Locaux :
Local technique Groupe Froid Eau Glacée (EG)

L'Entrepreneur devra une préparation soignée de la totalité de la surface du sol et la mise en peinture de sol,

8 PREPARATION SOLS ET POSE REVETEMENT PVC

Localisation Zone travaux niv-1 Urgences Locaux avec relevée en plinthe :
Salle de SCANNER
Salle de commandes
Cabines de préparation (x3)
Sanitaires PMR salle de préparation B071506A (x1)
Zone HALL SCANNER B071506

Zone travaux niv-1 Urgences Locaux sans relevée en plinthe :

Local technique SCANNER SIEMENS B071506B
Circulation B071500 jusqu'à la double porte cf30 vers B071400 suivant plan.

L'Entrepreneur devra une préparation soignée de la totalité des surfaces des sols, recevant un nouveau sol PVC surfaces selon plan.

Rappel des principaux classements à respecter :

Réaction au feu : M1.

Classement UPEC : U3 P3 E3 C2.

8.1 Préparation des sols avant pose nouveaux sol PVC

Mise en œuvre :

- Ragréage du sol sur la totalité des surfaces.
- Le rendu final du ragréage devra être uniforme et de qualité.
- Pose d'une étanchéité du sol avant mise en œuvre du PVC**.**
- Evacuation des déchets en conteneurs fermés ou big-bag étanche.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

8.2 Pose revêtement de sol PVC + remontée en plinthes

Mise en œuvre :

- Fourniture et pose collée en lé d'un revêtement sol PVC antidérapant sur la totalité des surfaces, y compris dans les rangements.

Couleurs : à définir selon choix MOE selon nuancier

Surface : **selon plan**

UPEC *: U4-P3-E3-C2 minimum*

La pose comprendra :

- Les joints soudures à chaud seront soignés et de qualité entre les lès
- Les remontées en plinthe avec forme d'appuis, profilés de finition ou plinthes complètes (appuis et profilés inclus)
- Pose vissée de barres de seuil en inox à l'aplomb des menuiseries intérieures. **Largeur 10 cm minimum**
- Evacuation des déchets en conteneurs fermés ou big-bag étanche.

Nota : Respect du concept de pose et utilisation des accessoires, colles, mastics préconisés par le fournisseur du PVC.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

9 NETTOYAGE DE CHANTIER

Localisation : Toutes zones de travaux

Nettoyage de fin de travaux pour mise à disposition des locaux aux utilisateurs.

Ces nettoyages portent notamment sur :

- Evacuation des déchets en conteneurs fermés ou empaquetés sous film, big-bag ou bâche étanches
- DEPOSE DES PROTECTION
- Nettoyage soigné des sols

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.